Image not found or type unknown

Résiliation d'assurances auto

Par **didoumanaho**, le **25/03/2008** à **13:29**

Faute d'avoir payé ma cotisation m'a résilié au mois de novembre 2007 , seulement je n'ai pas reçu la lettre recommandée, ils me demandent maintenant de régler la totalité des mois alors que je n'ai éte assurée que jusqu'au mois de novembre, ont ils le droit de réclamer toute la somme?
Merci de me répondre

Par **jeetendra**, le **26/03/2008** à **11:31**

bonjours, il suffit malheureusement d'une echeance impayée en assurance pour qu'il y ai mise en demeure d'avoir à regulariser et à defaut resiliation, puis reglement des echeances restantes au besoin par la voie judiciaire, courage, cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés